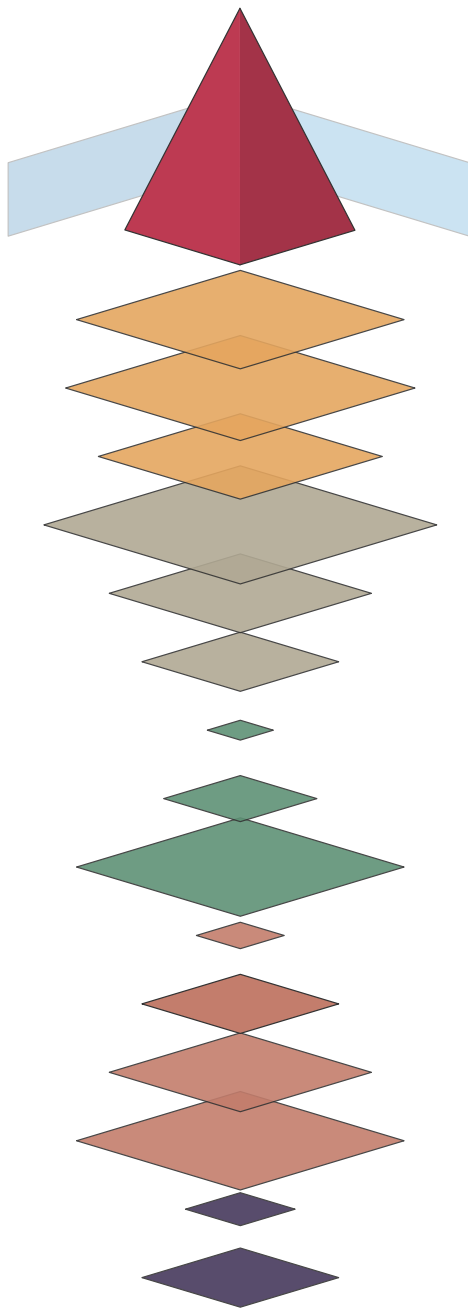
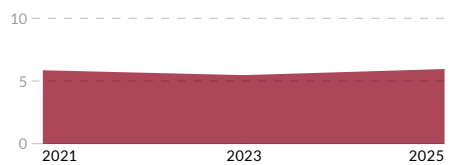


 **TCHAD**



 **6.00** ↗0.50
SCORE DE CRIMINALITÉ

52^e sur 193 pays ↗22
16^e sur 54 pays africains ↗7
4^e sur 11 pays d'Afrique centrale ↗1



 **MARCHÉS CRIMINELS** **5.40** ↗0.30

TRAITE DES PERSONNES	7.50 ↗0.50
TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS	8.00 ↗0.50
RACKET D' EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	6.50 ↗1.50
TRAFIC D' ARMES	9.00 ↗0.50
COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	6.00 ↗1.00
COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE	4.50 0.00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE	1.50 0.00
CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	3.50 0.00
CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	7.50 ↘0.50
COMMERCE D' HÉROÏNE	2.00 0.00
COMMERCE DE COCAÏNE	4.50 0.00
COMMERCE DE CANNABIS	6.00 0.00
COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	7.50 0.00
CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE	2.50 ↘0.50
CRIMINALITÉ FINANCIÈRE	4.50 ↗1.50

 **ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ** **6.60** ↗0.70

GROUPES DE TYPE MAFIEUX	5.00 0.00
RÉSEAUX CRIMINELS	7.00 ↗0.50
ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT	8.50 0.00
ACTEURS ÉTRANGERS	6.50 ↗1.50
ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	6.00 ↗1.50

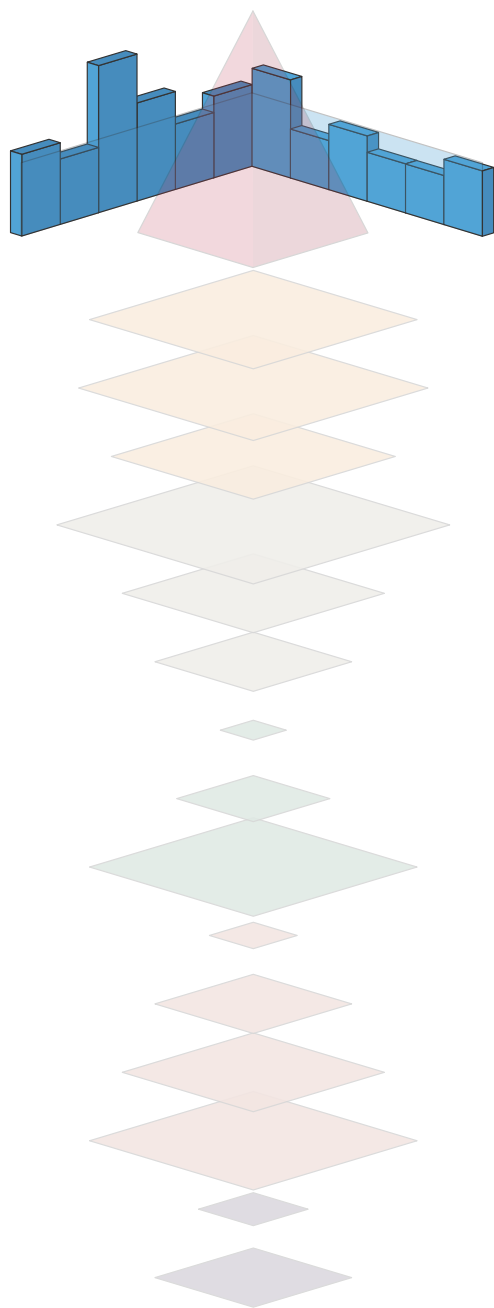


Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



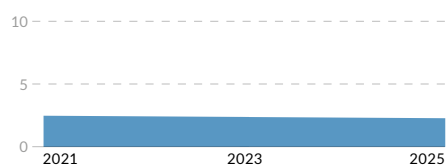
Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

 **TCHAD**



 **2.33** $\searrow 0.09$
SCORE DE RÉSILIENCE

174^e sur 193 pays $\nearrow 1$
44^e sur 54 pays africains -
7^e sur 11 pays d'Afrique centrale -



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	2.50 $\searrow 0.50$
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	2.00 0.00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	4.50 $\searrow 0.50$
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	3.00 0.00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	2.00 0.00
FORCES DE L' ORDRE	2.50 0.00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	3.00 0.00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	1.50 $\searrow 0.50$
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	2.00 0.00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	1.50 $\nearrow 0.50$
PRÉVENTION	1.50 $\nearrow 0.50$
ACTEURS NON ÉTATIQUES	2.00 $\searrow 0.50$



Ce projet a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis



Funded by the European Union

Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La traite des personnes est très répandue au Tchad, où elle prend la forme du travail forcé, du travail des enfants, de l'exploitation sexuelle et d'autres formes d'exploitation. La plupart des victimes sont des ressortissants tchadiens, bien que certaines formes d'exploitation sur des sites miniers puissent également concerner des Soudanais et des ressortissants d'autres pays. La traite est liée aux secteurs extractifs, en particulier dans les zones aurifères du nord, où des formes de travail contractuel contraignant, proches de la servitude pour dettes, et l'éloignement géographique accentuent la vulnérabilité des travailleurs et une servitude pour dettes. Dans les centres urbains, l'exploitation comprend le travail des enfants et la servitude domestique, tandis que dans les zones rurales, l'exploitation est liée à l'agriculture et à l'élevage. L'instabilité régionale, notamment les conflits en Libye et au Soudan, a intensifié les déplacements de population, exposant les réfugiés et les rapatriés aux risques de traite de personnes. L'augmentation des arrivées en provenance du Soudan depuis 2023 pourrait accroître la vulnérabilité des personnes exposées à la traite, ce qui influencerait sur l'ampleur ou la valeur économique de ce marché criminel.

Le trafic d'êtres humains est persistant, favorisé par la porosité des frontières et les dynamiques migratoires régionales établies de longue date. Le pays est principalement une plaque tournante pour les migrants en provenance du Tchad, de la République centrafricaine, du Soudan, d'Éthiopie, d'Érythrée, du Cameroun et du Nigeria qui se dirigent vers le nord, en direction de la Libye et de la Tunisie. Les restrictions sur les déplacements internes, en particulier du sud vers le nord, ont accru la dépendance à l'égard des passeurs, en particulier parmi les mineurs d'or et les réfugiés. Les efforts visant à formaliser l'exploitation aurifère à Kouri Bougoudi et à la diminution des risques d'incursions rebelles dans le nord ont conduit, en 2024, à un assouplissement des restrictions sur les déplacements vers le nord. La reprise du conflit au Soudan a considérablement accru la demande de services de passage clandestin. Les migrants sont exposés à des risques élevés le long des routes migratoires, souvent marquées par des abus et des décès, et risquent de tomber dans des situations de traite des personnes.

Les enlèvements contre rançon et l'extorsion constituent des marchés criminels majeurs, en particulier dans la région méridionale de la triple frontière avec le Cameroun et la République centrafricaine. Les cibles comprennent les commerçants, les éleveurs, les fonctionnaires et les migrants, et les incidents ne sont souvent pas signalés en raison de la peur et de la méfiance à l'égard des autorités. Des groupes

armés, y compris des extrémistes violents et des réseaux criminels transfrontaliers, en sont responsables, et des allégations font état de collusion avec des membres des forces de sécurité. La recrudescence des enlèvements a favorisé la formation de milices d'autodéfense et exacerbé les tensions locales. Dans la région du lac Tchad, des réseaux criminels et des groupes extrémistes se livrent à des pratiques de racket liées aux permis de pêche et à l'accès aux ressources.

COMMERCE

Le trafic d'armes est alimenté par les conflits régionaux et la porosité des frontières avec le Soudan, la Libye et les pays voisins. Le Tchad est un pays de transit et de destination pour les armes illicites, et les principaux corridors relient le pays aux zones de conflit du Sahel, du bassin du lac Tchad et de la République centrafricaine. Les flux d'armes légères et de petit calibre sont associés à des groupes insurgés et à des réseaux criminels. L'offre et la demande se sont intensifiées depuis le déclenchement du conflit au Soudan en 2023, alimentant le trafic transfrontalier et renforçant les groupes armés non étatiques. Toutefois, le nord du Tchad a enregistré une légère diminution de la violence armée, en partie en raison du redéploiement des combattants tchadiens du sud de la Libye vers le Soudan et de la démobilisation de certains groupes rebelles.

Le commerce de produits contrefaits est très répandu, en particulier à N'Djamena, où les médicaments contrefaits dominent le marché illicite. Un nombre important de pharmacies de la capitale stockent des médicaments périmés ou contrefaits, notamment du tramadol et des antipaludiques contrefaits, souvent importés d'Inde, du Nigeria, de Libye et du Cameroun. La consommation d'alcool frelaté chez les jeunes est en hausse, les produits provenant principalement du Cameroun. La corruption, la porosité des frontières et l'accès limité aux soins de santé favorisent le trafic de médicaments contrefaits. Les efforts visant à évaluer l'ampleur de ce marché restent limités en raison de contraintes de capacité et de la faible priorité accordée à cette question par les autorités.

Le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise, en particulier le tabac et l'alcool, est très répandu en raison des contrôles aux frontières limités et de la mise en œuvre partielle de la réglementation. Des produits tels que les cigarettes, les véhicules, les cosmétiques et le whisky frelaté sont fréquemment introduits en contrebande depuis le Nigeria, le Cameroun, le Soudan et la Libye. À N'Djamena, la consommation illégale d'alcool est particulièrement répandue. Compte tenu des faibles performances du Tchad dans les évaluations de la lutte contre le blanchiment d'argent et de l'efficacité douanière, les indicateurs indirects suggèrent un risque élevé de ce commerce illicite. Ce phénomène est aggravé par l'absence de systèmes sécurisés de marquage

ou de traçabilité des produits pour les produits soumis à accise, ainsi que par des capacités institutionnelles limitées pour lutter contre les réseaux de contrebande.

ENVIRONNEMENT

Le commerce illicite lié à la flore est limité par rapport à d'autres pays d'Afrique centrale. La plupart des activités concernent l'utilisation du bois et du charbon de bois à des fins de subsistance pour la cuisine domestique. Bien que sa situation enclavée crée des obstacles logistiques pour les trafiquants, le Tchad est un pays de transit pour le bois illicite, en particulier le bois de rose provenant du Cameroun et de la République centrafricaine. Les ports maritimes d'autres pays de la région sont privilégiés pour le regroupement et l'exportation. Malgré les avertissements de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction, le Tchad n'a pas pleinement mis en œuvre les restrictions sur le commerce du bois de rose menacé, et des éléments indiquent que la contrebande en provenance du Cameroun persiste. Toutefois, le manque de données empêche une évaluation précise de l'ampleur du marché.

La criminalité liée à la faune constitue une menace, en particulier à travers le braconnage de grands mammifères tels que les éléphants et les girafes. En dépit des efforts de conservation, le commerce illicite reste rentable, alimenté par la demande transnationale d'ivoire et de trophées d'espèces sauvages. Des braconniers armés originaires de pays voisins contribuent à l'insécurité dans les zones protégées. Au début des années 2000, les populations d'éléphants du parc national de Zakouma ont fortement diminué, avant de commencer à se reconstituer grâce au renforcement des mesures de protection et à l'amélioration de la gestion assurée par African Parks. La réintroduction des rhinocéros noirs et l'augmentation des naissances d'éléphants témoignent des progrès accomplis en matière de conservation. Le nord du Tchad est également touché par le trafic de faucons lié aux marchés extérieurs.

L'exploitation aurifère dans le nord du Tchad, en particulier dans la région du Tibesti, joue un rôle important dans les économies illicites régionales. Bien que les efforts visant à formaliser l'exploitation aurifère aient progressé depuis la réouverture de Kouri Bougoudi en 2022, certaines zones d'extraction échappent toujours au contrôle de l'État. Si l'or est principalement acheminé vers le nord, en direction de la Libye, ces sites constituent des foyers de crime organisé, notamment du trafic de drogue et d'armes, de la contrebande de carburant et de l'exploitation par le travail. Les mineurs, souvent recrutés dans le sud du Tchad, peuvent être confrontés à la servitude pour dettes ainsi qu'à des conditions de travail difficiles. Le secteur implique des acteurs locaux et étrangers, y compris des réseaux criminels et des individus affiliés à l'État. Les conflits liés au contrôle des sites miniers ont historiquement contribué à l'instabilité et à la violence dans la région.

DROGUES

Le Tchad joue un rôle mineur dans le trafic régional d'héroïne, en tant que pays de transit le long des routes de trafic du Sahel. Bien qu'il soit lié aux flux de drogue plus larges en Afrique du Nord, le volume d'héroïne transitant par le Tchad est relativement limité, ce qui indique sa position périphérique sur ce marché illicite.

Le trafic de cocaïne reste modéré, même si l'ensemble de la région sahélienne a connu une intensification de cette activité. Bien que les données relatives aux saisies soient rares, des groupes criminels acheminent occasionnellement de la cocaïne à travers le Tchad en s'appuyant sur les réseaux de trafic existants. Les vulnérabilités sécuritaires dans les régions du nord, de l'est et du lac Tchad créent des conditions propices à une possible expansion. Certains éléments indiquent que des groupes armés d'origine tchadienne facilitent le transit de cocaïne entre le Niger et la Libye, le Tchad étant parfois utilisé comme corridor sur ces routes.

Le trafic de cannabis est resté stable, impliquant des flux transfrontaliers en provenance principalement du Nigéria, du Cameroun, du Soudan et de la République centrafricaine, souvent à destination de l'Égypte et de la Libye. Le cannabis est cultivé localement, principalement dans le sud et dans la région du lac Tchad, et également importé. Une part importante du cannabis trafiqué provient du Nigéria. Depuis 2022, le Tchad a signalé une hausse marquée de la consommation d'herbe de cannabis, en phase avec les tendances observées dans l'ensemble du Sahel. Les efforts d'application de la loi se poursuivent, témoignant de mesures actives visant à lutter contre ce trafic.

La consommation de tramadol constitue un enjeu majeur, favorisé par son faible coût et sa large disponibilité. Les mesures visant à freiner la vente illégale par la fermeture de nombreuses pharmacies, ont eu un effet limité sur les niveaux de consommation. Ce médicament est largement utilisé par les mineurs artisanaux et les travailleurs agricoles pour améliorer leur endurance et soulager les douleurs chroniques. Les routes du trafic traversent le Tchad depuis le Niger et le Cameroun, avec des flux se dirigeant ensuite vers la Libye, l'Égypte ou le Soudan, même si une partie de l'approvisionnement alimente le marché intérieur. Ce trafic implique des groupes criminels et armés, des acteurs étrangers et des agents publics corrompus.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

La criminalité cyberdépendante constitue une source de préoccupation, et des incidents de piratage cyber-facilité ainsi que des escroqueries liées aux cryptomonnaies ont été signalés en dépit du coût élevé de l'accès à internet. Un incident majeur survenu par le passé concernait une société de cryptomonnaie dont les dirigeants ont disparu avec des fonds importants appartenant à des investisseurs, après avoir fait de fausses promesses de rendements élevés.

Cette affaire a suscité une vive inquiétude et a conduit à des arrestations sur le territoire national et à l'étranger, notamment au Cameroun, dans le cadre d'une coopération bilatérale. Cependant, le principal présumé reste toujours en fuite et les autorités continuent d'alerter sur la menace liée à la criminalité cyberdépendante, même si aucun cas d'attaque cyberdépendante de grande ampleur n'a été signalée.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Le Tchad est confronté à une corruption persistante de grande ampleur, impliquant des agents publics nationaux et des multinationales. Le système fiscal est particulièrement vulnérable, et les cas de détournement de fonds et de collusion entre des acteurs intégrés à l'État et des acteurs étrangers sont fréquents. La fraude cyber-facilitée est également très répandue, les escrocs exploitant les comptes gouvernementaux piratés de réseaux sociaux pour solliciter des fonds sous de faux prétextes. La fraude fiscale et la perception illégale d'impôts ont un impact significatif sur l'économie. Des affaires récentes importantes mettent en évidence le caractère systémique de la criminalité financière ainsi que la faiblesse des mécanismes de contrôle institutionnel.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Les groupes rebelles, principalement dans le nord et à la frontière avec la Libye, sont depuis longtemps impliqués dans des conflits armés et des activités criminelles, notamment le trafic de drogue, le trafic d'armes et l'exploitation aurifère. Ces groupes profitent de l'instabilité de la Libye pour maintenir des bases arrière et contrôler les routes transnationales de contrebande, en particulier entre le Tchad, la Libye et le Niger. Malgré les revers récents ayant affaibli ces groupes, tels que des répressions militaires et des défections, ils restent actifs sur les marchés illicites, escortant et acheminant des drogues telles que le haschisch, la cocaïne, le tramadol et la prégabaline. Leur rôle indirect dans l'exploitation aurifère, par le biais du financement, de la taxation aux postes de contrôle et de la collecte de fonds sur les sites aurifères, s'étend au Niger et à l'Algérie. Sans constituer une source principale d'instabilité, leur présence alimente la violence dans les zones minières reculées et facilite le développement d'une économie criminelle plus large.

Le Tchad abrite un large éventail de réseaux criminels peu structurés, dont beaucoup sont composés d'anciens ou d'actuels combattants rebelles, de combattants indépendants et de bandits locaux. Ces acteurs, particulièrement actifs dans le nord du pays et dans les zones frontalières avec la Libye, le Niger, le Nigeria, le Cameroun et la République centrafricaine, se livrent au trafic de drogue (principalement des produits pharmaceutiques, du cannabis et de la cocaïne), au trafic d'armes, à la contrebande de carburant et à l'exploitation aurifère illicite. Le cessez-le-feu en Libye en 2020 a bouleversé le rôle des mercenaires tchadiens, les orientant vers des activités criminelles et le banditisme. Le conflit soudanais

de 2023 a ravivé la demande de mercenaires et a attiré des combattants tchadiens précédemment engagés en Libye. Dans le sud du Tchad, des groupes transfrontaliers se livrent à des enlèvements contre rançon et à des pratiques de racket. De nombreux acteurs de la criminalité tirent parti de leur expérience en matière de combat et leur connaissance des routes de contrebande isolées pour participer à des économies illicites régionales lucratives.

La corruption est profondément ancrée dans l'administration tchadienne, facilitant et pérennisant le crime organisé. Des acteurs intégrés à l'État, notamment des douaniers, des policiers et des membres des services de renseignement, ont été impliqués à plusieurs reprises dans la protection de trafiquants et la facilitation de marchés illicites tels que le trafic de drogue, la contrebande d'or et le commerce de produits de contrefaçon. La société civile reconnaît le caractère généralisé et systémique de la corruption au sein des institutions publiques, y compris dans les ambassades tchadiennes à l'étranger. Les forces de l'ordre sont souvent complices, et les soupçons s'étendent aux agents chargés de la protection de la faune sauvage dans le cadre du commerce illicite de l'ivoire. Une affaire très médiatisée ces dernières années a révélé l'implication de hauts fonctionnaires dans le trafic de tramadol, mettant en évidence à quel point la corruption imprègne les organismes chargés de l'application de la loi.

Le Tchad est une plaque tournante majeure de la criminalité organisée transfrontalière, et les incursions d'acteurs étrangers provenant de pays voisins, notamment la République centrafricaine, le Soudan, le Cameroun et le Nigeria, sont fréquentes. Les activités comprennent le trafic de drogues, le trafic d'armes, la traite des personnes et criminalité liée à la faune sauvage, ainsi que d'autres formes de commerce illicite. Des groupes anciennement connus sous le nom de Boko Haram financent leurs opérations dans le bassin du lac Tchad par le vol de bétail le long de la frontière entre le Cameroun et le Tchad, où les attaques se sont intensifiées. Le contrôle des routes par ces groupes alimente la criminalité organisée et le terrorisme, compliquant les efforts régionaux en matière de sécurité. Dans le nord du Tchad, des ressortissants étrangers, notamment originaires du Soudan, du Niger, de Libye et possiblement de Chine, sont impliqués dans l'exploitation aurifère illicite et son trafic vers la Libye, puis vers les Émirats arabes unis via N'Djamena.

Le crime organisé a pénétré le secteur privé, en particulier les industries minière, forestière, des carburants et pharmaceutique. L'exploitation aurifère, y compris dans des zones interdites telles que Guéra et dans des zones contestées comme Miski, est liée aux activités de groupes armés, à l'extorsion et à des affrontements violents impliquant les forces étatiques, des mineurs locaux et des acteurs étrangers. Les sites miniers constituent souvent des plateformes de trafic et de vol. Les secteurs des carburants et des produits pharmaceutiques sont affectés par la vente libre de produits frelatés, malgré les avertissements réglementaires. Ces dynamiques reflètent l'enracinement étendu du crime organisé

dans les activités économiques et mettent en évidence le rôle d'acteurs nationaux et transfrontaliers dans le maintien de l'instabilité et du commerce illicite.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Le Tchad a connu une instabilité politique au cours de la période examinée, marquée par une transition dirigée par l'armée à la suite du décès de l'ancien président. Les efforts visant à rétablir le régime civil, notamment par le biais d'un dialogue national et d'un référendum constitutionnel, ont été entachés d'exclusion et de mesures répressives. Une élection présidentielle fortement contestée a abouti à la victoire de Mahamat Idriss Déby, dans un contexte d'allégations de fraude et de répression formulées par l'opposition. Les élections législatives ont par la suite confirmé la majorité du parti au pouvoir, le Mouvement patriotique de salut, malgré les allégations d'irrégularités et l'arrestation de figures de l'opposition. La législation relative à la criminalité organisée est restée largement axée sur la sécurité, privilégiant la lutte contre les activités rebelles et la contrebande, avec des réformes institutionnelles limitées. L'instabilité au Soudan voisin a aggravé la situation humanitaire et sécuritaire déjà fragile du Tchad.

Au cours de la période examinée, la gouvernance au Tchad a été marquée par la prédominance des élites politiques, militaires et traditionnelles, dans un contexte de transparence limitée et des mécanismes de responsabilité faibles.

Le gouvernement a adopté une approche réactive face à la criminalité organisée, tandis que le clientélisme et la corruption ont affecté l'administration publique. Bien que rarement évoqués dans les discours officiels, le blanchiment d'argent et d'autres activités financières illicites persistent, avec un contrôle limité. Néanmoins, des membres des forces de sécurité ont été poursuivis pour leur implication dans des activités criminelles, notamment le trafic de drogue. Aucune réforme institutionnelle d'envergure n'a été mise en œuvre, et le ralentissement économique, conjugué à l'instabilité politique et humanitaire, a davantage compromis les efforts visant à lutter contre la criminalité organisée et à renforcer les capacités de gouvernance.

L'engagement du Tchad dans la coopération internationale en matière de criminalité organisée et de terrorisme a diminué au cours de la période considérée. Les autorités ont menacé, fin 2024, de retirer leurs troupes du G5 Sahel, invoquant un manque de solidarité au sein de la force conjointe internationale. Le gouvernement a également remis en question les conditions de la présence des troupes américaines au Tchad, ce qui a conduit à leur retrait, et mis fin à

ses partenariats militaires avec la France, entraînant le retrait progressif des forces françaises. Ces évolutions reflètent une dynamique régionale marquée par une affirmation accrue de la souveraineté et une réévaluation des partenariats militaires étrangers. Même si des organisations telles que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial, le Comité international de la Croix-Rouge, le Fonds des Nations unies pour l'enfance et l'Organisation internationale pour les migrations demeurent actives au Tchad, appuyant le gouvernement dans ses efforts de stabilisation et de lutte contre la traite, le pays n'est pas partie à la Convention des Nations unies contre la corruption. Bien qu'il ait ratifié la plupart des traités internationaux relatifs à la criminalité organisée, le Tchad n'a pas ratifié les protocoles clés sur le trafic de migrants et le trafic d'armes à feu. Au niveau national, une législation visant à lutter contre la traite des personnes a été adoptée, avec l'appui de programmes de formation internationale.

Le Tchad dispose d'un cadre juridique de base pour lutter contre la criminalité organisée, comprenant des dispositions visant la criminalité cyberdépendante et la traite des personnes, mais l'application des textes demeure inégale. Les lois traitent des infractions cyber-facilitées telles que les violations de données et l'usurpation d'identité, et les sanctions vont de l'amende à l'emprisonnement. Cependant, la fragilité des capacités institutionnelles, le contrôle limité et les normes culturelles qui légitiment les pratiques d'exploitation, en particulier en matière de traite des personnes, compromettent leur mise en œuvre. Des pressions politiques et humanitaires accrues ont détourné l'attention des réformes de la justice pénale, réduisant la probabilité de réformes juridiques ou institutionnelles substantielles dans la lutte contre la criminalité organisée.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le Tchad ne dispose pas d'unités judiciaires ou de forces de l'ordre spécialisées dans la lutte contre le crime organisé, ce qui met en lumière des failles institutionnelles profondes, en particulier dans les zones touchées par les conflits armés. L'absence de telles unités limite la capacité de l'État à enquêter sur des réseaux criminels complexes et à engager des poursuites efficaces. Cette lacune institutionnelle, aggravée par une faible présence judiciaire dans les régions sujettes aux conflits, fragilise l'état de droit et limite l'élaboration de réponses juridiques ciblées au crime organisé.

Au cours de la période considérée, les efforts des forces de l'ordre se sont concentrés dans les grands centres urbains, avec une portée restreinte dans les régions périphériques influencées par les systèmes coutumiers ou religieux. Les responsabilités en matière de lutte contre le crime organisé sont fragmentées entre plusieurs agences, dont les forces d'élite, les services de renseignement, les unités militaires et la police paramilitaire, avec une spécialisation partielle. La création d'une unité militaire chargée de sécuriser le gisement aurifère de Kouri Bougoudi constitue une mesure modeste pour lutter contre l'exploitation illicite de l'or. Toutefois, l'absence de structures spécialisées pleinement opérationnelles et la répartition inégale des ressources réduisent l'efficacité globale de la réponse contre les activités criminelles organisées.

L'intégrité territoriale du Tchad est compromise par la porosité des frontières et la présence limitée de l'État, en particulier dans les régions du nord et frontalières influencées par les conflits extérieurs et les réseaux de trafic. Bien que le déploiement de forces militaires et de l'agence minière nationale dans des zones clés stratégiques ont légèrement renforcé la surveillance, de vastes zones, en particulier à proximité du Soudan, de la Libye et du bassin du lac Tchad, restent sous l'influence de groupes armés.

Le conflit soudanais menace d'aggraver davantage l'instabilité. Bien qu'un accord de paix ait été signé avec certains groupes armés, des factions clés restent en dehors du processus. Les graves inondations survenues fin 2024 ont déplacé plus de 1,9 million de personnes, aggravant les défis humanitaires et sécuritaires existants et mettant sous forte pression les capacités d'intervention nationales et internationales déjà limitées.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme du Tchad, adopté en 2018, a une portée limitée et manque de coordination. Le pays est confronté à d'importantes vulnérabilités liées à la prédominance du secteur informel, l'utilisation généralisée des espèces, le faible niveau d'inclusion financière et des contrôles aux frontières limités. Ces facteurs facilitent les flux financiers illicites transfrontaliers et entravent les mécanismes de contrôle. Malgré la législation en vigueur, l'application de la loi demeure largement réactive. Le Tchad est considéré comme présentant un risque élevé en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, comme le soulignent des évaluations externes, qui mettent en évidence des lacunes systémiques des mécanismes de prévention et de suivi. Ces vulnérabilités financières compromettent la capacité de l'État à lutter efficacement contre la criminalité transnationale organisée.

Le cadre réglementaire économique du Tchad demeure fragile et les progrès en matière d'intégration de la gouvernance économique aux efforts de lutte contre la criminalité organisée restent limités. Le climat des affaires est entravé par les inefficacités réglementaires, des infrastructures défailtantes et une corruption omniprésente. Les priorités sécuritaires de l'État ont relégué les réformes au second plan, tandis que l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, exacerbée par de graves inondations, a mis à rude épreuve les moyens de subsistance. La corruption dans des secteurs essentiels tels que l'éducation et la santé freine le développement, mettant en lumière la fragilité institutionnelle persistante et la capacité limitée de l'État à mener une transformation économique d'ensemble.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Les mécanismes de soutien aux victimes et aux témoins de la criminalité organisée demeurent limités. Les services sont concentrés dans quelques zones géographiques et reposent largement sur des partenaires internationaux. Si des organisations de la société civile ont vu le jour pour sensibiliser le public à la traite des personnes, aucune avancée juridique ou institutionnelle significative n'a été enregistrée. La protection des victimes reste insuffisante, en particulier dans les régions rurales où les coutumes profondément enracinées et l'influence d'acteurs puissants permettent aux pratiques de traite des personnes d'échapper à toute surveillance. L'absence d'un dispositif global de prise en charge des victimes met en lumière les fragilités structurelles du Tchad à répondre efficacement à l'exploitation humaine et aux marchés criminels connexes.

Au cours de la période considérée, le Tchad a réalisé des progrès modestes dans la lutte contre la criminalité organisée, notamment avec les premières condamnations liées à la traite enregistrée depuis plusieurs années et le lancement d'un plan national de lutte contre la traite. Cependant, les efforts de prévention sont faibles et géographiquement limités. Le comité national chargé de coordonner la lutte contre la traite reste peu structuré. Les efforts visant à lutter contre la criminalité cyberdépendante, la criminalité liée à la faune, la vente de carburant contrefait et les produits frelatés ont eu un impact limité. Les initiatives gouvernementales sont largement réactives, et l'application de la réglementation souffre de contraintes de capacité ainsi que d'une coordination institutionnelle limitée.

La capacité des acteurs non étatiques à lutter contre le crime organisé demeure limitée et localisée, et seules quelques ONG interviennent sur des questions telles que la traite des personnes et la criminalité liée à la faune sauvage. La liberté de la presse est fortement restreinte, les journalistes étant exposés à des arrestations, à de mauvais traitements et à des violences, en particulier lorsqu'ils couvrent des manifestations ou critiquent le gouvernement. Les agressions, voire les meurtres, restent impunis, comme en témoigne l'assassinat d'un éminent journaliste en juin 2024. Les organisations de

la société civile opèrent sous une pression accrue depuis le début de la période de transition. Les troubles politiques et la répression étatique ont considérablement réduit l'espace civique, contraignant certains militants et journalistes à l'exil. Bien que les élections de 2024 aient mis fin à trois ans de gouvernement de transition, le président n'a toujours pas pris d'engagements concrets en faveur de la liberté de la presse, et la répression des médias se poursuit.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.